

# L'ASSOCIATION,

## Journal de la Nièvre.

Politique. — Industrie commerciale et agricole. — Jurisprudence. — Littérature.

Ce JOURNAL paraît le Jeudi et le Dimanche. On s'abonne à Nevers au bureau du Journal, et chez tous les Directeurs de Poste. — Prix de l'abonnement : Pour le département, 30 fr. pour un an, 10 fr. pour six mois, 6 fr. pour trois mois. — Hors du département, 24 fr., 12 fr., 6 fr. 50 cent. — Prix des insertions, 25 cent. la ligne. — Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à M. C. GAUDET, rédacteur en chef, rue St.-Martin, N<sup>o</sup> 3. — Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces, au bureau du Journal, rue des Merciers, N<sup>o</sup> 16. — Les lettres et paquets doivent être affranchis.

### NEVERS.

#### COALITION NATIONALE Contre la coalition étrangère.

Les faits qui s'accomplissent renversent, dans leur rapidité, les prévisions et les conjectures; l'illusion n'est plus possible: la paix de l'Europe, disons mieux, la paix du monde est menacée.

Après 25 ans de repos, la France se trouve encore en présence de la Sainte-Alliance. Quel motif a soulevé cette coalition nouvelle? Certes, il ne s'agit plus de réprimer un esprit inquiétant d'envahissement et de conquête; la France s'est tenue docilement renfermée dans les limites que les traités de 1815 lui avaient assignées; mais les idées civilisatrices dont elle est le foyer se répandent en dehors de ces limites étroites; elles envahissent les pays où ne pénètrent plus ses armes; c'est contre cette conquête pacifique du progrès que les rois viennent de se liguier.

Quel autre intérêt pourrait expliquer l'intervention compacte et solidaire de la Russie, de l'Autriche, de la Prusse et de l'Angleterre, dans la question d'Orient? Que l'autocrate russe se fasse ouvrir les portes de Constantinople, sous prétexte d'en défendre l'entrée au pacha d'Egypte, ou conçoit son empiètement à se saisir d'une proie qu'il convoite et qui se livre; mais, si c'est là son unique intérêt, qu'a-t-il besoin du concours de la Prusse et de l'Autriche? L'alliance de ces trois gouvernements absolus n'est-elle pas significative? Est-il besoin de faire remarquer que, formée en dehors de la France, c'est la France qu'elle défie? Quant à l'Angleterre, il a suffi à son gouvernement, pour le détacher de notre alliance, de lui offrir une communication avec ses possessions de l'Inde; c'est la part du butin promise à son avidité mercantile; il n'en a pas fallu davantage pour lui faire méconnaître les sympathies populaires et la solidarité de principes qui unissaient les deux pays.

On ne peut donc se le dissimuler, la lutte qui s'engage entre le sultan et le pacha, est le prélude d'une lutte inévitable entre ces quatre puissances de l'Europe et la France.

La guerre, ce fléau funeste à l'humanité, la guerre avec ses nécessités cruelles, avec ses chances terribles, ses inexorables conséquences, la guerre déclarée à la France, dix ans après la révolution de Juillet, par les gouvernements que son gouvernement a préservés de la guerre! Voilà donc le fruit de ce système de paix à tout prix contre lequel protestait tout à la fois la susceptibilité nationale et le bon sens public!

Pourquoi cette coalition a-t-elle été si lente à se former? Puisque c'est à notre révolution qu'elle s'attaque, pourquoi ne s'est-elle pas levée quand le peuple était encore debout sur ses barricades? C'est qu'alors les peuples de l'Europe étaient debout aussi pour l'admirer, prêts à suivre son exemple, et que le mouvement révolutionnaire qui venait de renverser un trône, en avait ébranlé bien d'autres. Il fallait attendre que cette effervescence contagieuse fût calmée, que la force eût dompté ces velléités insurrection-

nelles qui, de toutes parts, inquiétaient les vieilles monarchies; il fallait attendre surtout que la France méprisée des auxiliaires qu'elle avait abandonnés, affaiblie par ses divisions intérieures, eût perdu cette force et cette puissance que lui donnaient son union et les sympathies des peuples.

Ces sympathies sont-elles éteintes? Les puissances ennemies ne se sont-elles pas fait illusion sur l'impossibilité d'une guerre de propagande? Le premier coup de canon tiré contre la France révolutionnaire ne sera-t-il pas le signal d'une grande insurrection européenne? L'avenir aura bientôt peut-être décidé ces graves et importantes questions. Mais, quoiqu'il arrive au dehors, la France au dedans doit se montrer unie; il ne faut pas que le spectacle de nos dissensions soit un encouragement à l'agression étrangère.

Trêve donc à cette lutte irritante qui depuis dix ans aigrît tous les esprits! S'il est vrai que l'heure du combat approche, c'est contre l'ennemi commun, c'est contre l'étranger qu'il faut tourner nos armes. L'intérêt de notre nationalité menacée doit imposer silence à toutes nos dissidences politiques et réunir dans une même pensée, dans une même communauté de sacrifices et d'efforts, tous les citoyens sincèrement amis de leur patrie. Honte à nous, malheur à la France, si l'étranger nous trouvait désunis!

Certes, en jetant un voile sur le passé, en faisant taire nos ressentiments et nos répugnances, nous n'abdiquons aucune de nos convictions, nous ne renonçons à aucune de nos espérances pour l'avenir. En servant la cause nationale, c'est toujours la cause démocratique que nous entendons défendre; de même qu'en défendant les principes d'une sage démocratie, nous avons toujours eu en vue l'intérêt réel de la cause nationale.

Que nos paroles soient donc bien comprises; notre sincérité ne doit être suspecte à personne. Ces lignes rapidement écrites sous l'impression des événements qui s'accomplissent ou se préparent, sont l'expression d'un sentiment patriotique qui se dégage entièrement de l'influence de l'esprit de parti.

Nous voudrions que ce sentiment exprimé par la presse départementale inspirât la presse parisienne, et qu'une voix puissante parmi les voix que le pays aime à entendre, conviât tous les hommes de cœur à cette grande fraternité nationale; nous voudrions que l'initiative de cette fédération solennelle appartint au parti démocratique et témoignât encore aux autres partis de la pureté de son patriotisme.

En présence d'une telle manifestation, les hésitations du pouvoir ne seraient plus possibles. Entraîné malgré lui par l'élan général, il imprimerait à ses actes cette vigueur qui leur manque; et l'étranger qui comptait sur nos divisions, en nous provoquant à la guerre, ne verrait pas sans effroi cette imposante unanimité.

L'étranger! Quel cœur français ne bondit pas de colère à ce nom détesté? Oh! ne l'oublions pas, le souvenir d'une double invasion ne ferait pas aujourd'hui rougir nos fronts,

si des divisions funestes n'eussent favorisé les trahisons les plus honteuses. Enlevons donc à la Sainte-Alliance cet élément sur lequel elle fonde de nouveau ses espérances; rendons la trahison impossible, en supposant, ce qu'à Dieu ne plaise, qu'il se trouve encore en France des hommes assez insensés ou assez coupables pour oser tendre la main à l'étranger. La lutte, dont le moment approche, doit exiger de nous d'immenses efforts; il ne faut reculer devant aucun sacrifice; le premier que nous devons accomplir est de déposer nos haines et nos querelles sur l'autel de la patrie.

Encore une fois, puissions-nous être compris! Puisse surtout le gouvernement comprendre où est sa véritable force! Qu'au lieu de chercher une voie incertaine de salut dans les combinaisons menteuses de la diplomatie, il seconde notre appel au sentiment national; qu'il donne, par des mesures énergiques, la garantie de sa sincérité, et qu'il cesse de se préoccuper des mouvements d'une population inquiète. Les menaces l'irritent, les condamnations la désespèrent; cette simple proclamation: « Ouvriers, les ennemis de la France vous regardent! » aurait plus d'efficacité, sans doute, que les démonstrations de la force sur ces mouvements que nous déplorons. Que toute l'activité intérieure se tourne contre les ennemis du dehors; et puisque la haine implacable des gouvernements absolus ne nous a pas tenu compte de la paix que nous leur avions laissée, puisqu'ils nous défient à la guerre, répondons à leur défi en déchirant les traités de 1815: — et, de l'autre côté des Alpes ou sur les bords du Rhin, prenons, unanimes et forts, notre revanche de Waterloo.

#### BULLETIN POLITIQUE.

La situation se dessine nettement. Sur tous les points se sont faits des préparatifs formidables. Ici la confédération germanique, pour arrêter l'élan de nos armées et l'essor de notre propagande révolutionnaire, et pour nous attaquer si nous agissons en Orient, a encombré nos frontières de régiments. Là, la Russie, dont le rôle apparent est de s'opposer à l'envahissement de l'Asie Mineure par l'armée égyptienne, et dont le but est la conquête de Constantinople, a augmenté ses forces en Pologne et sur tout le littoral de la mer Noire. D'un autre côté, l'Angleterre, qui s'est faite l'exécutrice des hautes œuvres de la Sainte-Alliance, à condition qu'elle s'établira plus tard en Egypte et en Syrie, quand elle aura renversé la domination du vice-roi sur ces contrées, l'Angleterre a armé tous ses bâtiments, et fortifié ses possessions dans la Méditerranée; déjà ses agents ont essayé de soulever la Syrie par des menaces, des promesses de secours et des proclamations incendiaires; son consul a quitté Beirouth; l'amiral Stopford bloque Alexandrie; le commodore Napier, procédant à des actes de piraterie indignes d'une nation civilisée, s'est emparé de plusieurs navires égypt-

### Feuilleton de l'Association.

#### Théâtre de Nevers.

Jeudi, 10 septembre. — Représentations de Mme Albert.

La troupe de MM. Deschamps et Tavernier nous arrive au moment où chacun a hâte de se réfugier au milieu des champs, libre de tous soucis, fuyant les affaires, les ennuis et les embarras de la ville. Qui ne serait désireux d'y jouir des premiers beaux jours de l'automne, cette ligne légère de démarcation, qui nous sépare à peine de l'hiver? Les artistes auront à combattre la villegiature, la plus terrible ennemie du théâtre et des concerts. Ses armes sont les dalhias de nos jardins, les frais ombrages des bois et les fleurs semillantes des prairies dont le doux parfum envire. Elle compte aussi ses bataillons de papillons aux couleurs vives et diaprées, ses myriades d'insectes au vol aérien et ses légions enchantées d'oiseaux dont le ramage défie les notes les plus suaves des artistes. Quand le souffle du vent d'automne commence à flétrir la verdure et à glacer les brillants essaims qui ne vivent que dans un rayon de soleil et le calice des fleurs, il lui reste encore les fruits au teint vermeil, les raisins jaunissants et les pêches pourpres; c'est le moment de son triomphe; elle domine en souveraine.

Aussi malgré l'attrait des débuts de Mme Albert, artiste des théâtres du Vaudeville et de la Renaissance, la salle offrait un aspect triste et froid; le plaisir de la promenade par une soirée éclairée des tendres reflets de la lune l'avait emporté sur celui du théâtre; peut-être était-il secondé par une augmentation du prix des places que nous croyons d'un mauvais calcul et surtout mal établie; car elle doit dans tous les cas être proportionnée et pour cela le prix des premières devrait être moins élevé.

Le spectacle a commencé par un Vaudevilliste, blutelle comme on en fait tant de nos jours, renfermant plus de grosse gaité et de mauvais calembourgs que de fin esprit. Figurez-vous un auteur travaillant en société et faisant des vaudevilles par actions et en commandite, suivant la coutume adoptée par quelques-uns de ces messieurs. Ne pouvant trouver une idée ni au fond de son cerveau, ni dans les nouvelles, romans, mémoires et chroniques, toujours d'après l'usage

adopté, il met à profit une occasion que lui offre le hasard, de faire un vaudeville non par mais en action. Il mystifie un de ses innombrables collaborateurs, et marie un de ses amis, cousin de sa femme, et en cela il fait preuve de prudence, la race des cousins ayant été reconnue et déclarée redoutable aux maris, du moins au théâtre et dans la *Physiologie du mariage*, un des plus spirituels écrits tombés de la plume féconde de Balzac. Il y a aussi un vénérable notaire d'Abbeville en Picardie, dont se moque notre vaudevilliste et son collaborateur, en l'envoyant à la rue d'Anjou au Marais, la 37<sup>e</sup> à main gauche, au lieu de celle située dans le faubourg Saint-Honoré, où est mort le vieux Lafayette qui bien entendu ne figure pas dans la pièce. Cette escarrouche contre les notaires n'est pas heureuse, ce n'est faire preuve ni de générosité ni de courtoisie. Depuis que M. E. Serine a commencé son branlebas de combat, un tel déluge de quolibets, de jeux de mots et de mystification est tombé sur ce respectable corps, qu'il serait temps de lui accorder une trêve et un peu de repos. Depuis Molière on ne s'avise guère de railler les médecins, soit dit sans comparer M. E. Scribeau grand poète. La principale partie comique du rôle de l'infortuné tabellion, se borne à répéter sans cesse *c'est inimaginable*. Enfin la pièce, comme toutes celles qui l'ont précédée et la suivront, se termine par un mariage, à la grande satisfaction de tout le monde excepté du public. M. Davril a assez bien joué le principal rôle; il a fait preuve d'aisance et d'habitude des planches; nous n'avons rien à dire de ses camarades qui ne parlent pas toujours très correctement. M. Charles, le père niais, que l'on envoie promener au Marais n'est ni comique ni amusant.

*L'ami Grandet* est ce qu'on appelle une comédie mêlée de couplets autrement dite un vaudeville de MM. Ancelot et Comberousse; ils ont su y faire preuve de bon goût, d'esprit et d'une parfaite entente de la scène, ils ont mis aux prises une coquette armée de toutes pièces; beauté, esprit, haute position, grand nom, rien ne lui manque pour combattre et vaincre un homme supérieur, mais sans naissance, qui a su s'élever aux honneurs et se créer une brillante fortune par son propre mérite. La noble duchesse de Langeais, fatiguée des fades et monotones hommages des jeunes fols qui forment son cercle habituel, trouve fort amusant d'attacher à son char (vieux style), M. Jumilly, général du petit Buonaparte, comme dit une vieille douairière. Le général est un de ces hommes d'élite qui ont le cœur aussi vaste que le cerveau. Toute l'activité de son esprit a été dépensée dans l'étude. Il n'a pas seulement acquis de la gloire sur les champs de bataille, il a été en demandeur jusqu'aux brillants déserts de l'Egypte où l'ont con-

duit de profondes méditations, comme notre illustre Volney. Absorbé par les sciences, il n'a jamais connu les séductions de l'amour. Voilà une belle proie pour une coquette. La duchesse déploie donc toutes ses ressources séduisantes afin de s'en assurer la possession. Bientôt le malheureux Jumilly subit son influence. La passion prend en lui les développements d'un premier amour dont l'étendue est incalculable chez un homme arrivé à l'âge mûr et dont l'organisation inflammable a conservé toute son énergie.

Tombé dans l'abîme où l'a poussé le machiavélisme de la coquette, il y périrait infailliblement s'il n'était secouru par son ami Nicolas Grandet, son compagnon d'armes, ex-chirurgien de la garde impériale de Buonaparte, encore suivant l'expression de Madame la princesse de Blamont Chauvy, grand-tante de la duchesse de Langeais.

À la suite d'une scène dans laquelle elle a impitoyablement déchiré le cœur de l'infortuné Jumilly, notre coquette demande sa voiture pour se rendre au bal, tenant à sa main un bouquet envoyé par le comte de Nerval, jeune provincial de la Rochelle, admis au nombre de ses soupirants et dont elle exagère l'importance aux yeux du général, dans le but d'exciter sa jalousie avec un malin plaisir. Mais le crime a ses bornes, autrement que deviendraient les mœurs? Les gens de la duchesse, gagnés et grisés par l'ami Grandet, qui lui a loyalement déclaré la guerre et annoncé l'ouverture des hostilités, au lieu de la conduire au bal où elle comptait rencontrer un essaim d'adorateurs, la déposent évanouie chez le général. Elle n'est plus dans son boudoir et il peut lui raconter les tortures et les angoisses qu'elle lui a fait éprouver et au milieu de ses reproches, il lui dit qu'elle devrait être stigmatisée au visage afin qu'on pût l'éviter comme plus dangereuse que l'assassin puni de l'échafaud. Cette scène est tirée d'une nouvelle de M. de Balzac, intitulée: *Les treize*, dans laquelle l'héroïne du roman est réellement marquée au front d'un fer rouge, dans l'intérêt de la morale publique.

Jumilly est plus délicat, ses procédés sont moins sévères, l'amertume de ses reproches n'est cependant pas sans effet. La duchesse est sur le point de reconnaître et confesser ses torts, elle dit quelques paroles d'amour à notre brave général. Inébranlable au milieu du carnage des batailles, il sent tout son courage l'abandonner; il va tomber aux pieds de l'autocrate femelle, plus soumis que jamais; heureusement que son ami Grandet, qui veille près de lui et cultive agréablement la flûte, le rappelle à l'ordre par quelques notes en mi bémol, et lui rend sa fermeté par un fa dièse. Puis bientôt l'impitoyable ne comptant plus sur l'influence de sa flûte, arrive avec une de-

tiens, avant que le délai qui devait précéder l'ouverture des hostilités fût expiré.

Tout le littoral de la Méditerranée se hérissé de canons. Après avoir insulté la France en concluant le traité de Londres, on agit déjà comme si elle était trop impuissante et trop dégénérée pour oser soutenir par la guerre sa dignité et ses droits. On regarde comme des fanfaronnades et on méprise les démonstrations insuffisantes de son gouvernement; on le défie au combat, on le raille, on paraît assuré qu'il reculera.

Les dernières correspondances du levant nous apprennent que les consuls d'Angleterre, de Russie, de Prusse et d'Autriche ont présenté à Mohammed-Aly, une note diplomatique dans laquelle, après l'avoir engagé, sur un ton railleur, à céder aux conditions qu'on veut lui imposer, on essaie de faire entendre au pacha qu'il lui sera impossible de résister aux quatre puissances dont les conventions sont *inaltérables* et *irrévocables*, et qu'il se bercerait d'un espoir bien funeste, s'il comptait sur un appui étranger, parce que nul n'osera les braver. Elles anéantiraient d'un seul coup quiconque oserait intervenir en sa faveur.

Ces menaces fanfaronnées adressées à la France par des agents subalternes, ne révoltent-elles pas d'indignation? A quelle humiliation nous fera-t-on donc descendre?

Que le gouvernement ne laisse plus à personne, le droit de supposer qu'il s'est lui-même efforcé de justifier le mépris et les insultes dont on l'abreuve, par son inertie, en présence d'événements aussi critiques et à la veille des conséquences terribles qu'ils peuvent avoir; que ses organes officiels, et officieux n'accueillent donc plus avec une humble résignation tous les faits accomplis, et ne cherchent plus à atténuer et à dissimuler la gravité des actes d'hostilité déjà commis!

Le gouvernement représentatif est un gouvernement de défiance, et cette défiance était permise envers les hommes qui composent le cabinet, quand on se rappelait leurs antécédents, quand on considérait qu'ils pouvaient être dominés par une influence mystérieuse habituée à tout sacrifier à une paix à tout prix.

Dans tous les cœurs qu'émeut le sentiment de la nationalité française, règne une vive anxiété.

Ils est temps de faire cesser tant d'alarmes. Il faut qu'on explique enfin à la France tout ce qu'on a dit et tout ce qu'on a fait, afin qu'elle sache si le gouvernement a parlé un langage haut et ferme, et si elle sera en mesure de répondre à l'insolent défi et aux hostilités menaçantes des puissances signataires du traité de Londres.

Ce ne sont point de misérables intrigues, ourdies dans le mystère par une diplomatie cauteleuse, qui répareront le mal commis et préviendront la conflagration qui menace l'Europe.

Si le gouvernement veut mériter et rappeler à lui la confiance du pays, sans laquelle il ne peut rien, s'il veut réunir autour de lui toutes les sympathies nationales, il faut enfin qu'il rassure la nation, par des démonstrations significatives, par l'explication de sa conduite; il est indispensable que dorénavant il agisse énergiquement et ouvertement. A ce prix il peut compter sur le concours loyal et énergique des Français de toutes les opinions, unanimes dans leur haine contre l'étranger.

Jusqu'à présent ses préparatifs paraissent insuffisants, qu'il se mette donc à l'œuvre avec toute l'ardeur qu'exigent les circonstances et que réclament les alarmes du pays.

Déjà on assure qu'il fait armer toutes nos places fortes et qu'il va faire paraître une ordonnance concernant la fortification de la capitale, suivant les plans de Vauban et de Napoléon. Qu'il continue ainsi et qu'il se hâte enfin.

Il est à espérer que maintenant aucun désordre ne viendra entraver sa marche. Les troubles de Paris sont apaisés. Nous sommes heureux de voir la tranquillité rétablie, et

nous avons assez de confiance dans les sentiments nationaux de la classe ouvrière, pour croire que dorénavant elle se résignera avec patience à sa condition, tant que les hostilités de l'étranger prescriront à tous les bons citoyens une union forte et puissante.

Nous aurons surtout besoin, dans les luttes qui se présentent, des sympathies des populations que nous voudrions soulever contre leurs tyrans. Comment pourrions-nous les attirer à nous, si notre liberté ne leur apparaissait à eux qu'environnée de désordres?

Déjà trop d'antipathies ont été soulevées contre nous par les fautes du juste-milieu. En Espagne encore le mouvement continue contre le gouvernement de la reine, dont la tenacité, encouragée peut-être par notre cabinet, persiste à imposer, malgré la réprobation générale, la loi sur les municipalités. C'est aux cris de *Mort aux Français*, qu'on se révolte. Les événements se pressent avec rapidité: Madrid, Saragosse, Burgos, Lerida, Cadix, se sont déjà donné un pouvoir local. Les populations, les milices, les troupes, la jeunesse des écoles font partout cause commune. Si la reine ne cède pas, c'est une seconde guerre civile qui va commencer, avec l'Angleterre pour appui, et avec des haines effrénées contre la France.

L'Espagne est notre voisine, elle doit être notre alliée et non notre ennemie; nous pouvons avoir besoin de son concours. Que notre gouvernement abandonne donc vis-à-vis d'elle une politique imprudente et anti-nationale.

Quelques troubles ont éclaté également à Lisbonne, mais quant à présent, ils n'ont eu aucuns résultats politiques.

Hier ont été exposés sur la place des Récollets, Julien Cadoret, Jean Boudot, Philippe Vincent, Jacques Vincent, Jean-Baptiste Soudan, François Roumier, récemment condamnés par la cour d'assises de la Nièvre. Leur attitude était généralement très-humble.

### Banquet réformiste de la Châtre.

Le banquet réformiste qui eut lieu l'année dernière à la Châtre a eu un grand retentissement; la France toute entière applaudira encore à celui dont nous allons donner le compte-rendu.

Le nombre des convives de l'année dernière était doublé. Ils comptaient parmi eux des représentants de toutes les classes et des patriotes des principales villes du Cher, de l'Indre et de la Nièvre; on y voyait figurer vingt-deux éligibles, trente-sept électeurs, trente-quatre avocats et avoués, dix notaires, quatorze propriétaires non censitaires, onze médecins, vingt-deux négociants, cinq chefs ouvriers, dix-huit conseillers municipaux, deux maires, quatre conseillers de département, un homme de lettres, trois commandants de la garde nationale.

M. Michel (de Bourges) a présidé ce banquet, auquel les convives se sont rendus à cinq heures du soir au milieu des vives sympathies de la population de la Châtre accourue sur leur passage.

M. le président a ouvert le banquet en proposant une collecte pour les pauvres de la ville. Cette œuvre de bienfaisance a produit sur-le-champ 150 fr.

La plus franche cordialité n'a cessé de régner entre tous les convives. A la fin du repas, on a porté les toasts suivants: A la probité du talent littéraire, à l'indépendance nationale, à l'éducation nationale, aux ouvriers, à l'union du peuple, à l'armée, à la garde nationale, à la probité politique, à la réforme électorale, à la presse opposante, à l'abolition des traités de 1815.

M. Ferdinand Ruis, entrepreneur de travaux publics, qui représentait les patriotes de la Nièvre, a pris la parole en ces termes:

*Au triomphe de la démocratie!*

provoquer les applaudissements que mérite son talent. Les hommes n'aiment pas la coquetterie et les femmes ne l'applaudiront jamais. Les auteurs ont été bien hardis de dédaigner cette importante portion de l'aréopage.

Que Madame Albert choisisse quelques uns de ces rôles qui expriment les passions fortes et généreuses, que tous les hommes comprennent et ressentent plus ou moins vivement, ou dans lesquels elle puisse déployer une gaîté attrayante et enjouée et elle verra que notre public sait aussi se laisser entraîner par l'enthousiasme. Les allures fines et délicates de la duchesse de Langeais ne peuvent être appréciées que par les gens habitués aux roueries du grand monde, et encore sans avoir leur approbation.

Nous n'avons rien à dire de M. Albert nous aimons à croire qu'il joue sans prétention des rôles qui ne sont pas de son emploi, obligé de se plier aux exigences de ceux où brille le talent de madame Albert.

Le spectacle s'est terminé par la *fillette de Dominique*, vaudeville, fait pour le Palais-Royal et Mlle Déjazet. M. Albert nous y a montré tout ce que son talent a de souple et de flexible, mais son répertoire est assez riche pour qu'elle n'ait pas besoin d'aller moissonner au dehors et à l'étranger.

Espérons que Mme Albert prendra sa revanche devant notre public dans quelques-uns de ses nombreux rôles qui ne manquent jamais d'attirer la foule et où elle peut être certaine du succès. Sans compter les *Armes de Richelieu* et *Arthur*, qui seront représentés aujourd'hui, qu'elle nous donne *Diane de Chivry*, *Camargo*, *madame Grégoire* et si elle veut y ajouter plusieurs de ses chansonnettes telles que mon *Petit François*, et la romance la *Folle* par exemple, qu'elle chante avec tant d'âme, nous n'hésitons pas à lui assurer que malgré l'ennemi que nous avons signalé en commençant elle combattra la rivalité des plaisirs champêtres et le naturel un peu froid de nos compatriotes pour le théâtre. Quand les artistes de talent quittent la scène parisienne pour venir chercher leurs spectateurs jusqu'au fond de la province, il est juste en effet, qu'on réponde à leur appel en leur apportant les couronnes de fleurs qu'ils savent mériter victorieusement.

Encore sous l'impression du jeu de Mme Albert, nous nous abstiendrons de porter sur les acteurs de MM. Deschamps et Tavernier un jugement dont la sévérité pourrait être quelque peu téméraire après une première représentation de début comme celle de jeudi dernier.

Faisant une légère observation sur la mise en scène, nous nous contenterons de dire sans mauvaise pensée, que les valets de duchesse en grande livrée ne portent pas de bas bleus. Quand les artistes de Paris viennent se mêler à ceux de la province, ces derniers devraient par courtoisie faire quelques frais, ne fût-ce que ceux d'une paire de bas blancs.

« Messieurs,

Il n'y a que l'accomplissement d'un devoir profondément senti qui puisse me déterminer à prendre la parole.

Lorsque l'honneur national est blessé, et que l'on médite, peut-être, de menacer plus tard notre existence politique, il est du devoir de tout bon patriote d'être prêt à toute espèce de sacrifice; nous devons nous au besoin ajourner momentanément le triomphe complet de nos opinions, le dire, le proclamer hautement, pour ne voir, pour ne songer qu'au salut de la patrie.

Nos principes sont assez connus, Messieurs, pour qu'il soit inutile de les rappeler ici; d'accord dans le but, nous le sommes dans les moyens. Nous voulons le triomphe de la démocratie par des voies pacifiques; et pour répondre une fois pour toutes aux interprétations malveillantes de ceux qui voudraient élever des doutes sur la sincérité de nos sentiments, je dirai que c'est dans l'intérêt même, dans l'intérêt bien entendu de l'opinion que nous professons, que nous devons préférer le progrès graduel et pacifique, afin d'en assurer le succès d'une manière stable et définitive.

Mais les circonstances politiques du moment sont-elles de nature à nous faire espérer la réalisation de nos projets? Eh bien, Messieurs, je ne crains pas de me prononcer pour l'affirmative.

Il n'y aura pas de guerre pour le moment, quoi que l'on dise, quoi que l'on fasse; et il n'y aura pas de guerre parce qu'il ne faut pas demander à l'homme ce qui est au-dessus de la nature humaine; parce que personne, à moins d'avoir perdu la raison, ne consent volontiers à se suicider. Toutes les paroles, toutes les démonstrations, tous les actes apparents et ostensibles du pouvoir ne peuvent en imposer qu'à ceux qui s'arrêtent à la surface des choses; pour ceux qui veulent approfondir la question, il y a une règle à suivre et qui les mène droit au but; règle invariable, de tous les temps, de tous les pays, de tous les âges; elle est dans le principe que la nature a posé dans le cœur de l'homme, celui de sa propre conservation. Raisonnez d'après ce principe, Messieurs, et, dans la position que s'est faite le système qui nous régit, je vous défie d'arriver à une autre conclusion.

Tout ce qu'il est permis d'espérer, c'est que la question d'Orient reçoive une autre solution que celle arrêtée par le traité du 15 juillet, et cela par l'intervention puissante du peuple britannique. A défaut de ce moyen, tenez-le pour certain, Messieurs, le traité du 15 juillet aura sa pleine et entière exécution.

Quel que soit pourtant le dénouement de cette question, le traité de Londres aura produit ce bien, c'est qu'il a dessillé les yeux des moins clairvoyants. La sainte-alliance a toujours existé, elle existe, et elle existera tant que les aristocraties européennes. Ainsi les voilà tombées à plat ces admirables conceptions de nos casuistes politiques sur la possibilité de faire vivre en paix dans le monde, à côté l'un de l'autre, deux principes radicalement ennemis, et incompatibles. ... Maintenant il n'y a pas un homme de sens et de bonne foi qui ne reconnaisse que la politique du gouvernement de la France a fait fausse route depuis dix ans; et que des deux principes qui se disputent le monde politique, le principe aristocratique, et le démocratique, il faut de toute nécessité que l'un détruise l'autre, car pour les sociétés comme pour les individus, un état de crise permanente ne saurait se prolonger indéfiniment.

Dans la position politique où se trouve placée la France, et que la force irrésistible des choses lui a révélée, en dépit de toutes les arguties et de tous les détours employés pour la tromper, il ne peut pas avoir de doute sur le système que devrait adopter le gouvernement. Quels que soient ses instincts et ses penchans, le traité de Londres le force malgré lui à chercher son appui et ses alliances ailleurs que dans les vieux gouvernements européens. Ils ont mis la France au ban de l'Europe, parce que notre France, loin d'offrir cet élément aristocratique qui a la prétention de dominer le monde, ne présente que démocratie dans son état social, démocratie au fond de son organisation politique, démocratie dans les lois, démocratie dans les mœurs, démocratie dans les idées. Si donc, il n'y a parmi nous d'autre force, d'autre existence politique possible, que dans le principe démocratique, on sera bien obligé de s'appuyer sur cette démocratie, à laquelle on a eu recours dans les moments de péril, et qu'on a congédiée aussitôt après comme une chose fort incommode.

A moins donc de supposer le système qui nous régit frappé de vertige, il doit forcément revenir bientôt à nos principes. Quel que soit l'avenir que lui réserve le progrès du temps et des idées, il doit chercher à se réhabiliter dans l'esprit des peuples, en renonçant entièrement à cette politique de ruse, de corruption, de mensonge et de déceptions, suivie jusqu'à présent, et qui n'a abouti qu'à nous placer, après dix années, dans la même situation où nous nous trouvions en 1830, moins la confiance et la sympathie que la révolution de juillet avait inspirées aux nations appelées à devenir libres. Dans la position que s'est faite le pouvoir, c'est la divergence évidente des intérêts qu'il s'est créés en opposition avec les intérêts nationaux, qui a enhardi la sainte-alliance à tout oser contre nous, parce qu'elle a pensé qu'occupés de nos luttes intestines, nous n'aurions pas la force de nous opposer à ses envahissements. Eh bien! sous peine de mort, il faut de toute nécessité qu'en revenant vers son principe, le gouvernement actuel fasse disparaître les causes de notre faiblesse; qu'il abjure ses errements, qu'il confonde ses intérêts avec les intérêts nationaux d'une manière franche et loyale; que par une politique ferme et nationale il montre à l'étranger que la France est prête et bien déterminée à ne pas déchoir du rang qu'elle occupe dans le monde par sa position, par sa force, par le courage et le génie de ses habitants.

Si le système qui nous régit sent sa position nouvelle, s'il n'est pas aveuglé par les passions qui l'ont égaré pendant dix ans, il fera un retour vers son origine; alors tout ce qui pouvait lui être hostile, ne pourra maintenant que lui être favorable. Ainsi, les démonstrations et les exigences des réformistes pouvaient lui paraître inopportunes, hostiles, il y a deux mois; aujourd'hui il ne devra les considérer que comme un puissant secours. Il devra accueillir et encourager tout ce qui tend au développement progressif du principe démocratique, la seule force vitale de la France.

Que si, malgré les résultats déplorable de la politique suivie jusqu'à présent, malgré les nombreux avertissements, le pouvoir s'obstinaît à persister dans la voie funeste dans laquelle il s'est imprudemment engagé, la responsabilité de la crise qu'il nous préparerait retomberait toute entière sur sa tête; je dis plus, il périrait dans la lutte, inévitablement.

Et, lorsque le moment sera arrivé où la civilisation se trouvera face à face avec l'obscurantisme, sur le champ de bataille où sera décidé le sort de l'espèce humaine, nous nous présenterons au combat avec l'assurance que nous donneront le sentiment de notre bon droit, l'enthousiasme que doit nous inspirer la noble mission que l'humanité nous a léguée, les vœux et le concours des peuples qui espèrent devenir libres, la conviction que les destinées providentielles réservées au genre humain ne sauraient mentir à leur auteur. Avec de tels éléments de succès, le triomphe de notre cause ne pourrait être douteux.

C'est sous l'influence de ces pensées que je vous propose le toast suivant: *Au triomphe de la démocratie quoi qu'il arrive.* — (Bravos! applaudissements.)

Après un court silence, M. Michel (de Bourges) s'est levé et s'est exprimé en ces termes.

La ville de La Châtre était témoin, il y a à peine un an, de notre premier banquet réformiste. Il y a à peine un an, cette même salle où nous sommes réunis retentissait de nos vœux ardents et pacifiques pour la réforme électorale. Vous savez si nos vœux, nos paroles, nos manifestations ont trouvé de l'écho en France. Cent cinquante mille signatures sont venues protester à la face du monde en faveur de cette grande mesure.

Au milieu du dédain mal dissimulé de la chambre, pour nos pétitions et nos orateurs, le gouvernement laissa tomber ces mots: Il y a quelque chose à faire.

Que signifient ces paroles? Nul ne sait la pensée du gouvernement. La sait-il lui-même? En a-t-il une? Sur cette question, comme sur beaucoup d'autres, ne vit-il pas au jour le jour, attendant tous les événements au lieu de les prévoir et de les dominer?

Si le gouvernement veut nous endormir par de fallacieuses promesses, c'est à nous de veiller, c'est à nous de poursuivre avec ardeur l'objet de nos vœux, de travailler sans relâche, de ne point poser la rame que nous ne soyons arrivés au port.

Le but n'est pas si éloigné qu'on peut le croire. L'an dernier

moiselle de Vauroy, fille d'un ami de Jumilly. Survient aussi, à son instigation, M. le comte de Nerval, le rival du général et l'amant infidèle de Mlle de Vauroy qui lui a fait oublier la fascinatrice duchesse.

Après quelques explications assez vives, Madame de Langeais se tire habilement de cette position critique et sort drapée dans sa dignité et son burnous sans avoir été humiliée, dit-elle, en bravant M. Nicolas Grandet, ex-chirurgien de la garde impériale.

Au troisième acte nous la retrouvons pleine de passion et malheureuse à son tour. La métamorphose a été complète; il est impossible de reconnaître en elle l'intraitable et coquette duchesse de Langeais. Jumilly a su profiter des excellentes leçons de son ami Grandet. On ne l'a pas vu depuis un mois, et sa maîtresse qui l'aime d'un amour véritable, en éprouve le plus vif chagrin; son ancienne fierté est foulée aux pieds, elle va jusqu'à écrire à son infidèle amant qui ne daigne pas lui répondre; entraîné par son désespoir, elle est sur le point de faire stationner en plein jour devant la porte de l'hôtel de l'implacable général, sa voiture avec sa livrée et ses panneaux armoriés de l'antique blason des Langeais. Mieux eût valu y aller le soir en fiacre, dit madame la princesse de Blamont Chauvry, la vieille douairière qui résume en elle tout le dix-huitième siècle avec ses aventures galantes, son scepticisme et ses petits soupers. Elle serait d'avis de faire relever les murs de la Bastille et d'y enfermer le lieutenant du petit général Buonaparte. Quant à l'ami Grandet qu'elle appelle polisson dans une scène fort amusante, à défaut de lettres de cachet, elle se contenterait de le faire jeter par la fenêtre et de lui casser la jambe droite, la seule bonne qu'il ait retirée de ses aventures avec la belle Olinska, comtesse Bavaroise de la trempe de la duchesse, et qui employait les procédés de sa grand tante. Depuis, Grandet maudit les grandes dames, surtout quand le temps est à la pluie.

La duchesse croyant au mariage de Jumilly avec Mlle de Vauroy se laisse aller à une sincère et violente douleur. Mais le général qui n'a pas cessé de l'aimer, ni moins souffert qu'elle de leur passagère séparation, survient et détruit sa cruelle erreur: elle renonce à son titre de duchesse pour le nom roturier de Jumilly. Il est vrai que sa grand tante ne l'appellera que Madame la générale.

La pièce de MM. Ancelot et Comberousse est assez bien conduite, mais elle a tous les défauts des œuvres de M. Ancelot; elle est écrite avec élégance et esprit, mais le style en est quintessencié et souvent l'in vraisemblance, les mots à effet, la longueur des scènes, fatiguent. En outre, le principal caractère, comme la plupart de ceux qu'a tracés Balzac, est exagéré; il est loin d'être intéressant, il cause même de la répulsion et de l'antipathie. Madame Albert a dit son rôle avec sa grâce et sa finesse accoutumées, dans les scènes pathétiques elle a été pleine de cette chaleur et de cette sensibilité qui ont fait sa réputation et l'ont placée au premier rang, mais toutefois sans produire l'effet et

nous étions réunis ici au nombre de quatre-vingt, et voilà que déjà le banquet s'est agrandi de moitié; cent cinquante citoyens sont groupés en ce moment autour du drapeau de la réforme. Et les six mille réformistes de Châtillon!

Ainsi feront les pétitionnaires: il y en aura cette année trois cent mille, six cent mille l'année suivante, et, enfin, un million de voix viendront ébranler les voûtes de la chambre des députés; ce sera la grande voix de la France qui retentira dans tout l'Univers.

La réforme n'a plus besoin d'apologistes, la réfutation des sophismes à l'aide desquels on a essayé de la combattre est désormais superflue, le droit a été reconnu, consacré. Le reste n'est plus qu'une question de temps et d'opportunité. Toutefois, quelques personnes ont demandé ce que le peuple gagnerait à la réforme. Et nous, nous demandons ce qu'il y perdrait. Ce qu'il y gagnerait? Il forcera ses mandataires à s'occuper de lui et de ses intérêts de la même manière que les électeurs actuels obligent leurs députés à s'occuper des intérêts de ceux qui les ont nommés. Ce qu'il y gagnerait? ce que tout mandant gagne à confier le soin de ses affaires à un mandataire de son choix.

Qu'on nous dise donc en quoi le régime nouveau diffère de l'ancien régime, si ce n'est en ceci: que les gouvernants sont obligés tous les ans de prendre conseil des électeurs en consultant les députés que ceux-ci ont élus.

Qu'on nous dise si, en 1789, quand la Constituante substituait le gouvernement du pays au gouvernement du bon plaisir, les membres de la droite ne pouvaient pas s'écrier avec autant de raison que les prétendus conservateurs de nos jours: qu'est-ce que le peuple gagnera à être électeur? Est-ce que les vestes deviendront des habits? Voilà pourtant ce qui est arrivé, et si l'était permis de discuter l'origine des fortunes, ne trouverait-on pas, parmi les adversaires de la réforme, une foule d'hommes qui portent des habits fort long et dont les pères portaient de simples vestes.

Comment cela s'est-il fait? Comment le gouvernement est-il tombé enfin entre les mains de la classe moyenne, qui n'y avait aucune part en 1789? Tout cela s'est fait par la consolidation du droit électoral dans les mains d'une portion notable du tiers-état. L'autre portion demande à participer à ce droit, parce qu'elle a participé à toutes les luites, à tous les sacrifices que cette conquête du droit électoral a coûtés.

Le peuple a tout à gagner à cette conquête, si elle ne devait pas tourner à son profit, ou ne la lui refuserait pas si obstinément et au mépris des droits les plus sacrés. Le peuple n'aurait à y gagner qu'un sentiment plus exact de sa dignité, que ce serait encore pour le pays un immense avantage.

« Dites-moi, disait Tibérius-Gracchus aux nobles, qui vaut mieux, un citoyen ou un esclave perpétuel; un soldat ou un homme inutile à la guerre? Voulez-vous, pour avoir quelques arpents de terre de plus que les autres citoyens, renoncer à l'espérance de la conquête du reste du monde ou vous mettre en danger de vous voir enlever par les ennemis ces terres que vous nous refusez? »

Mettez à la place des terres conquises les droits électoraux, qui sont la véritable conquête révolutionnaire, et vous verrez, qu'après deux mille ans, la question est toujours la même. Qu'on y prenne garde, les classes moyennes admettent le peuple au partage des droits électoraux, ou, tôt ou tard, elles seront déshéritées elles-mêmes du legs glorieux qu'elles ont recueilli en 1789 et 1830.

Jusqu'à présent, les classes moyennes privilégiées ont repoussé le vœu d'une réforme électorale largement conçue. Cette résistance est d'autant plus étonnante qu'elle vient, non après 1793, mais après 1830, après une révolution où le peuple s'est conduit avec une sagesse, avec un esprit d'ordre, avec des sentiments de générosité que son courage et son dévouement ont seuls égalés, après deux années de pratique électorale, sans trouble, sans collision. Un million de gardes nationaux ont jeté déjà plusieurs votes dans l'urne électorale, pour le choix de leurs chefs de tous grades. Les élections des conseils généraux, des conseils d'arrondissements, des conseils municipaux se sont faites et renouvelées et toujours et partout on a professé le plus profond respect pour la liberté et l'indépendance des opinions. Comment donc, encore une fois, les idées des réformistes ont-elles été l'objet d'une constante répulsion de la part des censitaires?

Le parti de la réforme n'était point organisé en 1830, il manquait de chefs, de discipline. Ses hommes les plus éminents étaient tous des hommes nouveaux. Les plus âgés avaient à peine trente ans, aucun peut-être n'avait une position faite.

Le parti de la réforme gémissait sous le poids de préoccupations engendrées par le souvenir de nos crises révolutionnaires. Parce qu'il voulait continuer l'œuvre inachevée de la révolution de 1789, par les voies pacifiques, ses ennemis soutenaient déloyalement qu'il emploierait les moyens énergiques de 1793, à enfanter une révolution nouvelle.

Enfin, une multitude de sectes économiques, philosophiques et religieuses s'étant produites à la lumière de la révolution de 1830, on voulut rendre le parti de la réforme responsable de toutes les nouveautés plus ou moins dangereuses que ces sectes diverses professaient sur l'état social. On transforma un parti purement politique en une secte de niveleurs; et tandis qu'il n'aspirait au pouvoir que pour améliorer la société, on l'accusa de vouloir bouleverser la société pour se rendre plus aisément maître du pouvoir.

Voilà les causes diverses des échecs nombreux éprouvés depuis dix ans par le parti de la réforme. Grâce à Dieu, ces causes vont s'affaiblissant de jour en jour, le temps et l'expérience ont apporté de la maturité dans la pensée du parti, l'action elle-même sent le besoin de la discipline. L'indépendance de l'esprit connaît des limites; on préside au commandement par l'obéissance. Tout tend vers l'unité.

D'un autre côté les impressions des orages révolutionnaires s'affaiblissent; beaucoup d'hommes, en descendant dans la tombe, y ensevelissent avec eux des haines impérieuses. La jeunesse qui monte aime mieux regarder dans l'avenir que dans le passé; les causes de la révolution sont mieux connues, ses nécessités mieux appréciées; on sent la différence des temps; les influences du progrès de la raison publique ont développé dans toutes les âmes le culte des sentiments généraux. En tout cas, et ceci est capital, les intérêts nouveaux créés par la révolution, sont assez nombreux, assez intelligents, assez puissants quand ils voudront s'entendre, pour déjouer les ruses de la tyrannie et pour résister au débordement de la démagogie.

Mais où est le danger réel pour le parti démocratique? où est le danger toujours subsistant? c'est dans la confusion de la question sociale avec la question politique. Il faut à tout prix, et ouvertement, rompre avec les sectes prétendues sociales qui sont venues dans tous les temps se mêler au parti politique de la démocratie. On le peut d'autant mieux que, dans ces derniers temps, quelques-unes d'entre-elles ont répudié toute alliance avec nous, ont prétendu que cette alliance compromettait le sort de leurs doctrines, et nous ont fait un reproche de l'impuissance radicale dont elles sont frappées.

C'est ici, je le répète, une condition d'existence pour nous. Nous n'amènerons jamais la France à nos idées tant qu'elle ne saura pas ce que nous voulons au point de vue social, et si, à ce point de vue, nous voulons autre chose qu'elle, nous succomberons sous le poids de sa résistance d'inertie.

Or, il y a deux choses qui, sous toutes les formes de gouvernement possible, sont de l'essence de la société: la propriété et la famille. La constitution du droit de propriété et la constitution de la famille, voilà deux points sur lesquels la classe moyenne est d'accord et sur lesquels elle veut connaître votre pensée. Votre symbole politique, elle le connaît: ce qu'elle connaît moins bien, ce qu'elle a eu jusqu'ici quelque peine à discerner à travers les obscurités produites par le mélange des partis, c'est votre symbole social.

La France laissera les économistes mettre au jour et développer leurs systèmes sans trop s'inquiéter; mais quand elle verra un parti politique qui aspire au pouvoir, qui peut le posséder demain, qui l'a déjà possédé, se montrer avide de nouveautés et prêt à accepter toutes les théories, hormis celle qui depuis six mille ans sert de base à la civilisation, elle se révoltera, elle condamnera sans entendre, elle enveloppera dans une même proscription et les sectes et les sectateurs, et les hommes de plume et les hommes d'épée, et les hommes de pratique et les hommes de théorie.

Restons donc ce que nous sommes, ce que furent nos pères; des hommes politiques. Toutes les améliorations qui se sont introduites dans le sein de l'humanité se sont opérées à la faveur des formes poli-

tiques: à chaque jour sa peine, à chaque homme son labeur, à chaque époque sa pensée: que la nation soit gouvernée par la nation, voilà le but final de la réforme. Concentrons-là tous nos efforts, si ce n'est pas là la terre promise c'est à coup sûr, le chemin qui doit y conduire.

Et comment ne réussissons-nous pas si la prudence éclairait notre courage? Quel pays est mieux disposé que le nôtre? La France est démocratique. Sans remonter plus haut que 1830, que signifient: l'hérédité de la pairie abrogée, les apanages repoussés, les dotations refusées, le gouvernement parlementaire intronisé? — Savez-vous ce que c'est que le gouvernement parlementaire? — La France n'est pas seulement démocratique, elle ne peut pas être autre chose. L'éducation qui crée les habitudes et développe les instincts, l'éducation est démocratique. La littérature qui propage les idées est démocratique, le système successoral qui enfante et maintient l'égalité est démocratique. Partout et toujours c'est la démocratie.

Quand nous aurons rassuré le pays sur nos desseins, quand il saura ce que nous voulons et surtout ce que nous ne voulons pas, croyez-moi, nous ne serons pas loin de toucher au but, car alors la question de la réforme pourra être sagement appréciée; alors on ne se bornera plus à dire il y a quelque chose à faire; alors on n'enfantera pas péniblement de vaines catégories d'électeurs, suivant le cens, suivant la capacité présumée, suivant la profession; alors notre formule: *tout garde national est électeur*, sera accueillie partout comme un puissant moyen d'ordre, de bien-être, de prospérité, de puissance et de gloire.

De gloire! quel mot j'ai prononcé-là! que de souvenirs il réveille! quels sentiments divers il fait naître dans le cœur! J'entends dire tous les jours nous sommes la grande nation!... Dans le passé, oui. Mais dans le présent, que sommes-nous? Demandez plutôt aux plénipotentiaires de Londres: les destinées du monde s'accomplissent et la France est comme si elle n'était pas!

Aujourd'hui on fait sans nous; demain on fera malgré nous, et bientôt on fera contre nous.

Nous reviendrons ainsi à l'humiliation de 1815, et ce sera un juste châtiement de notre lâcheté; alors seront cruellement vengés les peuples que nous avons poussés à l'insurrection et que nous avons ensuite abandonnés à eux-mêmes et livrés sans défense à leurs tyrans...

Qu'est-ce à dire? que nous voulons, dans les conjonctures difficiles où se trouve le gouvernement, lui susciter des embarras? Non; mille fois non. La conduite du parti démocratique, depuis 1789 jusqu'à ce jour, proteste assez haut contre une pareille supposition. En face de l'étranger, le cœur du démocrate répudie tout autre sentiment que le sentiment de la haine de l'étranger.

Nos fortunes, nos bras, notre vie, tout est à l'état quand l'étranger menace l'état. On le sait: ceux qui feignent de l'ignorer sont des hypocrites et des lâches qui transigeraient avec l'étranger; mais nous, jamais. Nous voulons que le gouvernement, quel qu'il soit, ami ou ennemi, républicain ou monarchique, soit le maître chez lui.

Nous voulons que le nom de la France ne soit pas effacé de la liste des grands peuples civilisés; nous voulons bien consentir à oublier que nous avons été les maîtres du monde, mais nous ne consentirons jamais à devenir des esclaves.

C'est pourquoi nous demandons que le gouvernement soit ferme; nous voulons, pour qu'il compte sur nous, pouvoir compter sur lui.

Nous voulons que l'intérêt national prédomine seul sur tous les autres intérêts; nous voulons qu'il prédomine, s'il peut se concilier avec l'intérêt dynastique, et, s'il y avait conflit, nous voulons que l'intérêt national prédomine encore.

Les deux grands principes qui se disputent l'empire du monde se heurteront encore une fois. Je vois des fleuves de sang inonder l'occident de l'Europe. Aujourd'hui ou demain le rendez-vous sera donné et accepté. Le rôle de la démocratie, dans cette lutte, est commandé par l'intérêt de la patrie, de l'humanité!

Viennent donc le jour de batailles! nous ne nous retirerons pas sur le Mont sacré; nous ne ferons point de conditions avant le combat, car si nous succombions dans la lutte, de quel prix serait la liberté dans une patrie esclave? et si les destinées glorieuses de la France lui réservent un inévitable triomphe, alors, sans doute, la reconnaissance de la patrie sanctionnera des droits depuis longtemps consacrés par l'inaltérable dévouement du peuple aux grands principes de nos deux révolutions.

Cette brillante improvisation a été couverte, des applaudissements et des bravos répétés de l'assemblée.

Lorsque le silence a été rétabli, le chant de la *Marseillaise* a été entonné, et son refrain répété en chœur avec un vif enthousiasme par tous les convives.

A dix heures et demie, les membres du banquet se sont séparés en se félicitant de l'ordre et des sentiments de patriotisme qui avaient présidé à cette solennité.

### FAITS DIVERS.

— On continue à entendre les témoins assignés dans l'affaire Laffarge.

Les experts chimistes et les médecins qui avaient été envoyés par la cour pour procéder à l'exhumation de la victime, ont rapporté le cœur, un morceau de foie, les intestins qu'ils ont rencontrés et plusieurs autres lambeaux du corps.

Ils n'ont pas encore fini leurs expériences sur ces débris de cadavre. — M. Arago vient d'être à Tours l'objet d'une éclatante manifestation réformiste. Il s'est ensuite rendu à Blois où les patriotes lui ont également donné un banquet.

— Un grand nombre d'ouvriers, prévenus de coalition, ont été encore condamnés par le tribunal de police correctionnelle de la Seine. On a déployé contre tous une excessive sévérité.

— Une dépêche télégraphique annonce qu'une colonne envoyée au-delà de l'Atlas, sous les ordres du général Changarnier, a châtié plusieurs tribus arabes et culbuté deux bataillons réguliers.

— On écrit de Constantinople, 19 août:

« Plus on avance, plus les dangers s'accroissent sur la Turquie. Les nouvelles de l'Asie-Mineure sont alarmantes. Le nombre des partisans du pacha d'Egypte augmente chaque jour; ils sont même très-nombreux dans la capitale. Les Turcs ont à Malatia, à Diarbekir et dans le Kurdistan 15,000 hommes, mais ces troupes sont toutes renfermées dans la ville, car sans cela elles déserteraient. Il y a peut-être 100,000 hommes disséminés dans le reste de l'Anatolie, mais ils ne sont pas animés d'un meilleur esprit. Ce qu'il y a de plus alarmant, c'est que d'un moment à l'autre nous sommes menacés de voir les Russes à Constantinople; ils disent qu'ils n'interviendront que dans l'Asie-Mineure; mais ce qui prouve le contraire, c'est qu'ils n'ont sur la frontière d'Erzeroum que 10 ou 15,000 hommes, tandis qu'une armée considérable est concentrée en Crimée et en Bessarabie. La Porte continue à faire venir des Albanais. Le *Hadjy-Baba* a été notifié pour aller chercher 800 Albanais à Salonique; il part ce soir, le gouvernement n'avait empêché de quitter Constantinople pour s'en retourner à Alexandrie. La flottille turque est partie sous le commandement de M. Walker, capitaine de vaisseau de la marine britannique au service de la Porte. Beaucoup de transports sont notifiés pour être envoyés à Chypre avec 5,000 hommes de toutes armes et agir de ce point contre la Syrie avec les troupes des alliés. On vient d'ordonner à l'arsenal de monter les obusiers de campagne. M. de Pontois a fait faire à la Porte ottomane une communication verbale; il proteste dans cette note contre les mesures que le ministère ottoman a prises, et déclare que puisque les ministres turcs sont assez peu clairvoyants pour sacrifier l'existence même de l'empire, la France agira de manière à le défendre. Ce langage énergique a vivement ému plusieurs des ministres, mais ils se sont trop avancés pour pouvoir reculer; si la Turquie peut être sauvée, elle ne le sera que par l'annulation du dernier traité et par le renouvellement de l'alliance anglo-française: si la guerre éclate en Europe, il est certain que l'heure dernière de l'empire ottoman ne tardera pas à sonner. »

— Le 30 mai est partie de Singapore l'expédition anglaise contre les Chinois; elle arrivera à Macao à la fin du mois de juin: c'est l'armé-

ment le plus puissant qui soit jamais entré dans les mers indiennes. Il est assuré que le plan de campagne a pour premier objet de détruire les forts du Bog. Une attaque contre Pékin entre aussi dans le plan de cette expédition.

— On écrit de Constantinople, le 19 août:

« Un envoyé de la Porte doit partir incessamment pour Londres, chargé de la ratification du traité conclu entre les quatre puissances et la Porte. Cette ratification a eu lieu aujourd'hui. Il règne ici un mouvement extrême et tout annonce que de grands événements se préparent. Sur les bords asiatiques du Bosphore on va réunir un camp de 30,000 hommes. »

— On écrit de la même ville et de la même date à la *Gazette d'Augsbourg*:

« Les troupes russes prêtes à être embarquées dans les ports de la mer Noire, sont, dit-on, au nombre de 30,000 hommes; il y a en outre dans la Bessarabie une masse de 80,000 hommes qui, en cas de besoin, pourra promptement venir par la voie de terre au secours de la Porte; mais on désire éviter aussi long-temps que possible d'avoir recours à ces auxiliaires. »

— Un ordre du jour de M. le lieutenant-général Galbois, daté du 22 août, contient les détails d'une razzia, exécutée par le général Guingret avec une colonne composée de deux escadrons du 4<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique, deux escadrons de spahis, une section d'artillerie de campagne, une section du génie, 300 hommes du 26<sup>e</sup> de ligne et 120 hommes du bataillon turc, contre la tribu des Sanhendja qu'il trouva sous les armes et prêts à se défendre. L'ennemi fut mis en déroute, et le lendemain, une députation des Sanhendja vint offrir au général Guingret la soumission de la tribu. Cette affaire a été conduite avec vigueur; et le lieutenant-général commandant supérieur en témoigne toute sa satisfaction au chef de l'expédition et à tous ceux qui y ont pris part.

— On lit dans le *Journal de la Somme*, 8 septembre:

« Le ministre de la guerre a ordonné de mettre toutes nos places fortes à l'abri d'un coup de main. En conséquence, notre citadelle va recevoir bientôt un demi-armement. On assure que les chef du génie ont été autorisés par le ministre des finances à prendre dans les forêts de l'état les bois nécessaires aux palissades. »

— Le *Bulletin des Lois* publie une ordonnance du 15 août qui ouvre un crédit extraordinaire de 3,433,000 fr. au ministre de la marine, afin de lui donner les moyens, tant d'augmenter l'effectif des troupes d'artillerie et d'infanterie destinées à servir alternativement dans les ports militaires du royaume et dans les colonies, que de pourvoir à des travaux d'urgence concernant le casernement et les fortifications de nos établissements d'outre-mer.

— L'amiral Lalande est chargé d'organiser l'escadre de réserve que l'on complète en ce moment à Toulon. Le gouvernement a voulu reconnaître les services de cet officier, en lui donnant un commandement aussi important. Ainsi tombent les bruits de disgrâce que l'on avait répandus. Mettre le contre-amiral Lalande à la tête de l'escadre de réserve, c'est le nommer de fait vice-amiral.

— On s'occupe au ministère de la guerre de l'augmentation du nombre des élèves de l'Ecole militaire de Saint-Cyr.

— La promotion de cette année à l'Ecole Polytechnique sera aussi plus considérable que les années précédentes, afin d'augmenter le nombre des sujets destinés à l'artillerie et au génie.

— On lit dans l'*Univers*:

« Nous appelons l'attention du gouvernement sur les faits suivants, dont nous pouvons garantir l'exactitude et l'authenticité; ils sont extraits d'une correspondance particulière de Maroc, à la date du 15 août:

« Des armements se font dans tout le Maroc. Quelques mois suffiront à l'empereur pour compléter son armée et se mettre en état de présenter une résistance dont il eût été incapable il y a quelques temps. La publication éclatante donnée à l'ordre de l'empereur, qui invite le commerce à présenter des armes de toute espèce, a donné lieu à plusieurs marchés qui s'élevaient à 7 ou 8,000 fusils.

« Ces armes sont immédiatement remises aux armuriers pour remplacer la crosse par un bois de forme arabe. Sur tous les points de l'empire, les canonniers sont journellement exercés; des dispositions sont prises pour que, en peu d'instants, une levée en masse puisse être organisée. Les fortifications de Tanger, dont le projet semblait abandonné, viennent d'être reprises; tous les matériaux et les ouvriers sont mis en réquisition, et il n'a pas tenu à nos bons voisins les Anglais que déjà l'œuvre ne fût fort avancée et même terminée. Ils mettent tout à la disposition du gouvernement marocain, et déjà, à plusieurs reprises, des officiers du corps de génie sont venus faire leurs offres de service au pacha.

— La marine militaire a enlevé beaucoup de marins aux bâtiments du commerce de Nantes; plusieurs navires ne peuvent partir, faute de pouvoir compléter leur équipage.

L'envlèvement des marins du port de Nantes, dit le *National de l'Ouest*, ne prouve pas que le gouvernement se mette en mesure d'établir les bâtiments de la marine sur le pied de guerre: car il y a à Saint-Malo, et à Saint-Servan plus de 4,000 marins et charpentiers, dont aucun n'a été réclaté pour le service de l'état. Or, d'autres ports peuvent être dans la même catégorie que ceux de Saint-Malo et de Saint-Servan.

— Le ministre de la guerre a reçu des nouvelles d'Afrique datées du 30 août. La tranquillité n'a pas été troublée dans la province d'Alger. Le maréchal Valée continue à diriger sur Belidah les approvisionnements destinés aux places de Médjah et de Milianah. Le rapprochement des troupes destinées à la campagne d'automne se font aussi avec rapidité.

Le général Duvivier vient d'ajouter une belle page aux fastes militaires de notre armée d'Afrique. Il raconte ainsi lui-même, dans une lettre, le beau fait d'armes des soldats de Médjah:

« Le 3 juillet, j'ai eu, en construisant les ouvrages du rocher, une rude affaire. Elle a commencé à quatre heures et demie du matin et a fini à onze heures. Je n'y avais pas mille hommes. L'ennemi conduit par Abd el-Kader et El Berkani, y a déployé quatre bataillons de réguliers, une nombreuse cavalerie, toutes les tribus voisines; plus de cinq mille hommes. Il a été vaincu, quoique ayant attaqué avec une vigueur inaccoutumée.

« J'ai terminé l'affaire par une charge de ma réserve à la baïonnette. L'ennemi, j'en suis certain maintenant, a enterré plus de 500 morts. Tous les coups de fusils ont été tirés de très-près. Les balles arrivaient comme au pic de Mouzaïa, le 12 mai. Des boulets de 4 nous arrivaient aussi, mais de loin. Ont été tués: MM. Charpenay, lieutenant colonel du 23<sup>e</sup>; Combassive, capitaine au 23<sup>e</sup>; Billeu, lieutenant au 23<sup>e</sup>; Bernard, capitaine au 23<sup>e</sup>, présumé mort faute de pouvoir être légalement reconnu; Alboise, lieutenant au 2<sup>e</sup> du génie. Le combat du 3 nous a coûté en outre, 57 tués et 86 blessés. »

Le général Duvivier n'a pas un seul instant désespéré du succès dans ce combat où chaque Français luttait contre cinq Arabes. Une balle est venue frapper la manche gauche du général lorsqu'il donnait des ordres, mais il est sans blessures. Plusieurs des officiers des bataillons réguliers de l'émir ont été tués sur le champ de bataille.

— On nous communique la lettre suivante:

MALTE, le 1<sup>er</sup> septembre 1840. — Les mouvements de la marine anglaise sont loin de se ralentir, et nous avons été fort surpris à l'arrivée du dernier courrier de France. Les journaux de ce pays semblent vouloir nous persuader que le traité de Londres ne sera pas exécuté; mais les nouvelles qui nous arrivent depuis quelques jours du Levant et l'activité qui n'a cessé de régner dans notre port sont en contradiction manifeste avec les assertions des feuilles de Paris.

ITALIE. — Des frontières, le 1<sup>er</sup> septembre 1840. — Décidément on croit à la guerre en Italie, ce qui prouve qu'en Autriche on ne compte pas sur le maintien de la paix. Je n'ai pas besoin de vous dire que nos petits souverains n'agissent que conformément aux instructions de M. de Metternich, et dans ce moment ils font tout ce qui dépend d'eux pour armer convenablement les forts et batteries de nos côtes. En voyant tant de mouvement, on dirait vraiment que les Français sont déjà en marche.

Des mesures de police extrêmement gênantes pour les citoyens, et principalement pour les Français voyageant en Italie, sont prises dans toutes les parties de la péninsule. Partout règne une grande activité, et le peuple ne voit pas sans quelque émotion tous ces préparatifs.

(Censeur de Lyon.)

**Annonces, Avis divers.**

**A VENDRE PAR LICITATION,**

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> PAULTRE, notaire à Nevers,

LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1840,

**UN DOMAINE,  
SIS A POGUES,**

A un myriamètre de Nevers, sur la Route royale de Paris à Lyon,

CONSISTANT EN UN JOLI CHATEAU, composé d'un corps de bâtiment ancien et de deux pavillons neufs y attachés, élevés d'un premier étage avec mansardes au-dessus, situé en face de la place de Pougues, entre une cour d'honneur et un jardin anglais planté d'arbres et arbustes de toute espèce.

Le bâtiment du milieu et le pavillon du levant sont convenablement distribués en salle à manger avec office, salons, boudoir, salle de billard, cabinets et chambres à coucher, bien décorés et ornés de cheminées de marbre.

Des bâtiments de service sont placés près de la porte d'entrée.

Il est très-facile d'amener, presque sans dépense, des eaux dans le jardin.

L'emplacement occupé par les bâtiments, la cour et le jardin contient un hectare trente-cinq ares quatre-vingts centiares de superficie, et est entouré de murs neufs.

**FERME DE THÉLEUR.**

Cette FERME, située sur le chemin vicinal de grande communication de Pougues à Garchizy, à un kilomètre du Château, consiste en vastes bâtiments de logement et d'exploitation, contenant une vinerie garnie de cuves cerclées en fer, et un pressoir garni de ses agrès; des étables et écuries, remises, granges et colombiers; un grand jardin-potager de plus de deux hectares, entouré de murs, et attaché aux bâtiments; une belle cour, traversée en toute saison ainsi que le jardin par un ruisseau qui un peu plus loin fait mouvoir un moulin.

Les bâtiments sont nouvellement construits et dans un état parfait ainsi que toutes leurs dépendances.

Cent un hectares quarante ares quarante-trois centiares d'excellentes TERRES LABOURABLES.

Quatorze hectares cinquante-un ares cinquante-huit centiares de PRÉ.

Six hectares soixante-sept ares quarante-quatre centiares de VIGNES.

Cinquante-un ares quatre-vingt-quatorze centiares de PATURES.

Et vingt-six hectares onze ares quarante centiares de BOIS.

Un MOULIN A EAU à une roue, alimenté par les eaux du ruisseau qui traverse la cour de la Ferme, et qui se réunissent dans un étang de vingt-sept ares quatre-vingt-dix centiares; un petit Jardin en dépendant, et un Moulin à vent qui ne sert que dans les temps de sécheresse.

Ces deux Moulins sont garnis de leurs agrès.

Enfin quelques Bâtimens, avec jardin et chenevières, que l'on loue séparément.

Tous ces Biens, le Château excepté, ne forment qu'un seul gazon de la contenance de cent cinquante-deux hectares soixante-dix-neuf ares quatorze centiares.

De superbes plantations d'ormes, frênes et peupliers bordent les chemins, et entourent les différentes pièces de cette propriété.

Le Château et la Ferme sont actuellement libres, et l'acquéreur en entrera en jouissance de fait le jour même de l'Adjudication.

Cette Propriété a été estimée par experts nommés par Justice la somme de 215,141 f. 05 c.

S'adresser à Nevers, à M<sup>e</sup> PAULTRE, notaire;

à Reims, à M<sup>es</sup> RICHARDOT, DOYEN et DESMAZES, avoués, et à M<sup>e</sup> MARGUET, notaire;

à Paris, à M<sup>e</sup> HALPHEN, notaire, rue Vivienne, N<sup>o</sup> 10; à M<sup>e</sup> OUTREBON, notaire, rue Saint-Honoré, N<sup>o</sup> 354;

**A dater du 1<sup>er</sup> Octobre 1840.**

Service journalier entre Moulins, Nevers et Decize.

**Départ**  
de  
**MOULINS,**  
à 6 heures  
du matin.

—

**DE DECIZE,**  
à 5 heures  
du matin.

**Départ**  
de NEVERS  
pour DECIZE,  
à 1 heure  
du soir.

—

Pour  
**MOULINS,**  
à 7 heures 1/2  
du matin.

Correspondance avec La Charité, Cosne, Briare, Gien, Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, Nantes, par les Inexplosibles de la Haute-Loire et de la Loire.

**48 heures pour aller de Moulins à Paris.**

Correspondance, par diligence, avec Clermont, Lyon, Roanne, Macon, Charolles, Autun, Limoges, Montluçon, Nérès, Bourbon, Vichy.

**BUREAUX :**

A Moulins, chez M. ANDRAUD, sur le Quai. — A Nevers, chez M. GALLOIS, sur le Quai.

**AVIS.**

M<sup>me</sup> Jolain, arrivant de Paris, offre des Capotes faites dans le dernier goût à 5 et 6 fr. Chapeaux à 10 et 12 fr., ornés de fleurs; rue Saint-Martin, n<sup>o</sup> 18, au premier; elle restera huit jours.

**LES NATIONALES,**

POÉSIES

PAR CHARLES WOINEZ.

Prix : 1 fr. 50 c.

Paris, rue Lepelletier, 3, au bureau de l'Almanach Populaire.

**AVIS.**

M. Dieudonné, meunier exploitant le Moulin à vapeur de St-Nicolas à Nevers, voulant se rendre utile au public, dans un moment où les eaux sont très-rare, prévient MM. les propriétaires, fermiers, boulangers et marchands de farine, qu'il se charge de moudre les plus grandes quantités de grains, comme les plus petites fournées; son moulin pouvant écraser jusqu'à 600 doubles décalitres par 24 heures, les personnes éloignées de Nevers pourront amener leurs Blés et s'en retourner le même jour avec leurs farines.

Etude de M<sup>e</sup> DONJAN, notaire à Decize,

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**EN TOUT OU EN PARTIE,  
LES IMMEUBLES**

Ci-après désignés, situés au principal lieu de la commune de Saint-Ouën :

1<sup>o</sup> Une maison composée d'une Chambre à feu, cabinet et cave voûtée; au premier étage, chambre à feu et cabinet avec grenier au-dessus, Cour au-devant et Jardin par derrière, de la contenance de 12 ares 75 centiares.

2<sup>o</sup> Une autre maison composée d'une Boutique, Grenier au-dessus, avec deux Ecuries attachées à cette Maison.

3<sup>o</sup> Un Verger de la contenance de 12 ares 75 centiares.

4<sup>o</sup> Une vigne de la contenance de 79 ares 18 centiares environ.

Et différents droits d'usage existant au profit de ces Propriétés.

L'on croit qu'il existe des mines de fer dans cette propriété.

S'adresser, pour visiter les biens, au sieur Lamy coiffeur, demeurant à Decize, à qui ils appartiennent; et pour prendre connaissance des conditions, au même, et encore à M<sup>e</sup> Donjan notaire à Decize.

**Etat civil de la ville de Nevers.**

Décès du 5 septembre au 11 septembre.

Chabanon Jean, postillon, âgé de 34 ans, né à Nevers, époux de Reine Bretagne, décédé rue de Nièvre.

Boulet Françoise-Alix, âgée de un an, née à Nevers, fille naturelle, décédée rue de la Tartre.

Bussy Joseph, âgé d'un mois, né à Druy, décédé rue des Fossés.

Bataillé Gabrielle, âgée de 10 mois, née à Nevers, décédée rue des Pâtis.

Arnaud Lazare, domestique, âgé de 60 ans, né à St-Ouën, Célibataire, décédé hors les Ponts.

Bruandet Jacqueline-Charlotte, âgée de 70 ans, née à Nevers, célibataire, décédée rue St-Genest.

Creuset Jean-Baptiste, âgé de 5 ans, né à Nevers, décédé rue des Chapelains.

Agabriel Marguerite, âgée de 72 ans, née à Clermont (Puy-de-Dôme), veuve de Julien Courbour, décédée rue au Blanc.

Loupton Françoise, âgée de 13 jours, née à Nevers, décédée rue de la Tartre.

Bonnet Marie, âgée de 18 mois, née à Nevers, décédée rue St-Benin.

Thevenin Henri-François, âgé de 10 mois, né à Nevers, décédé place Guy-Coquille.

Melaine Jean-Baptiste, âgé de 3 ans, né à Nevers, décédé place St-Aricle.

Barthelot Jeanne, âgée de 47 ans, née à Druy, épouse de Laurent-Aricle Marquet, marinier, décédée rue des Pâtis.

Roux Monique, âgée de 4 mois, née à Nevers, fille naturelle, décédée r. de Belair.

Lebasteur Joseph-Victor-Maurice, âgé de 6 mois, né à Nevers, décédé r. Fonmorigny.

Desbard Suzanne, âgée de 13 jours, née à Nevers, décédée rue St-Didier.

Lenoble Anaïs, âgée de 17 ans, née à St-Pierre-le-Moutier, célibataire, décédée rue de Nièvre.

**Mariages.**

Pinchelière Charles-Victor, cordonnier, né à Nevers, et Déchaux Jeanne-Salariée, née à St-Hilaire (Nièvre.)

Bourdier Bernard, journalier, né à Saint-Eloy, et Teste Marie, lingère, née à Nevers.

**Naissances.**

3 enfants légitimes du sexe masculin.

6 idem féminin.

1 enfant naturel du sexe féminin.

**HALLE DE PARIS. - FARINES, les 159 kil.**

de choix. . . . .	61 00 à 63 00
premières marques. . . . .	60 00 61 00
deuxièmes idem. . . . .	58 00 59 00
troisièmes idem. . . . .	56 00 57 00
Marques inférieures. . . . .	54 00 55 00
2 <sup>o</sup> qual. de tous pays. . . . .	48 00 52 00
3 <sup>o</sup> id. . . . .	30 00 35 00
4 <sup>o</sup> id. . . . .	24 00 28 00

**Résumé des variations sur les cours du blé aux marchés ci-dessous.**

HAUSSE. — Roye, Saint-Florent.  
BAISSE. — Challans, Chateauroux, Dijon, Evreux, Issoudun, Laval, Sens, St-Quentin, Thouars.

**Marché de Sceaux Ju 7 sept. 1840.**

	am en	Vendus.		Prix par 1/2 k.		Remoi	
		Paris.	Envir.	sur pied.			
Boeufs...	844	479	336	63	57	51	29
Vaches.	210	183	20	58	50	42	7
Veaux.	463	205	258	75	65	55	»
Mouton.	12,740	5209	4692	67	57	47	2839

**MARCHÉ DE PRÉMEY.**

Froment, 1<sup>re</sup> q. 5-25, 2<sup>e</sup> q. 5-10, 3<sup>e</sup> q. 3 ».  
Mouture, id. 2-25, id. 2-»», id. 1 90  
Org<sup>e</sup>, id. 0 » id. 0-00, id. 0-00.

**MARCHÉ DE NEVERS DU 12 SEPTEMBRE 1840.**

Froment. . . . .	3 f. 55	Paille gl. 10ki. »	40
Meteil. . . . .	3 00	Paille b. » k. »	30
Seigle, 1 <sup>re</sup> q. »	2 50	Bois, d. stère.	16 »
Mouture. . . . .	2 90		
Org <sup>e</sup> , 1 <sup>re</sup> q. »	2 00	Pain blanc. »	2 10
A. ome. . . . .	1 35	Pain jaunté. »	1 80
Foin, 500 kil.	48 00	5 <sup>me</sup> espèce. »	1 35

Il a été vendu 28 voitures de foin, 8 voitures de paille glotte, 7 voitures de paille bourree.

**BOURSE DU 7 SEPTEMBRE 1840.**

A Tortoni la rente a ouvert avec apparence de hausse. On a fait 73 et 72-90, et c'est à ce dernier prix que le premier cours a été coté au parquet. Pendant assez long temps la rente est restée ferme; deux fois cependant elle est tombée à 72-60; mais elle s'est toujours relevée, et une fois même on a fait 73-25. Vers 2 h. 1/2 a commencé un mouvement de baisse très-fort qui s'est prolongé jusqu'à la fin de la bourse. Le 3 est tombé à 71 f. et a fermé à 71-10. A 4 h. 70-90. — Sans nouvelles.

5 0/0	104-80	Et. rom.	98-1/2
4 1/2	99-	Espagne act.	22-
3 0/0	73-20	5 0/0 belge.	99-
Oblig. de P.	1210-00	3 0/0 belge.	66-50
Banque.	3100-»»	Coup. Lafitte 1000-	
Naples.	95-00	»	5130-

**FOIRES DE LA NIÈVRE. -- Septembre.**

14 Dornes.	22 Luzy (2 jours).
23 Saint-Amand.	23 Saint-Brisson.
Larochemilay.	24 Entrains.
Tannay.	25 Luthenay-Uzeloup.
16 Pouilly.	26 Anunay.
19 St-Pierre-le-Moutier.	Montceaux.
Sully-la-Tour.	27 Laché-Assars (apport).
Corbigny.	Saint-Sulpice (apport).
21 Cervern.	28 Rouy (ap. la veille.)
Champlemey.	29 Amazy.
Châtillon.	Cosne (3 jours.)

Le Directeur-Gérant, LACOCHE.

Nevers, imprimerie de J. PINET.